

L'hon. M. Dinsdale: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur l'Orateur, si je pose la question, c'est que j'ai entendu dire par le secrétaire parlementaire qu'on ne l'avait pas adressée la première fois à qui de droit. J'en profite maintenant pour obtenir une réponse de bonne source.

M. Robert Stanbury (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que vous permettrez de nouveau au député de poser sa question demain, jour réservé aux questions adressées au secrétaire d'État.

LES CÉRÉALES

L'INTERRUPTION DES LIVRAISONS DE BLÉ HUMIDE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme on a dit au comité provincial de coordination du séchage des céréales à Regina qu'on s'attend à ce que les principaux éleveurs de compagnies cessent d'accepter les livraisons de blé humide avant le 1^{er} avril, le ministre tenterait-il d'amener ces compagnies à revenir sur leur décision puisque, d'après la même source, il reste encore de cinq à dix millions de boisseaux de céréale humide à livrer?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Au sujet d'un communiqué publié le 21 mars, annonçant la nomination de M. Frank Lafferty, d'Ottawa, originaire de Québec, l'honorable ministre pourrait-il nous dire s'il s'agit d'un Canadien français ou d'un Canadien anglais?

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA FABRIQUE DE PAPIER-JOURNAL DE LA «NOVA SCOTIA PULP LIMITED»

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Ma question est assez urgente et s'adresse au ministre des Forêts et du Développement rural ou à son secrétaire parlementaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre si on a terminé les négociations avec la Nova Scotia Pulp Ltd. en vue d'une expansion considérable de son exploitation au détroit de Canso et

de l'établissement d'une nouvelle fabrique de papier-journal. Si oui, le ministre peut-il nous donner une idée de la mesure dans laquelle le gouvernement participe à l'entreprise par l'intermédiaire de la Devco ou d'autres agences et programmes fédéraux?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a dit dans son préambule qu'il y avait question. Peut-être le député pourrait-il songer à la soulever au moment de l'ajournement.

M. Corbin: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler respectueusement que l'élément d'urgence est très subtil.

LA FONCTION PUBLIQUE

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, hier j'ai demandé au premier ministre suppléant s'il pourrait éclaircir la situation au sujet des négociations entre le gouvernement et l'Alliance de la fonction publique. Il a pris note de la question. Lui-même ou le président du Conseil du Trésor pourrait peut-être répondre à ma question aujourd'hui.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor est disposé à y répondre.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Hier on a demandé si, oui ou non, le Conseil du Trésor retardait délibérément les négociations avec les groupes que représente l'Alliance de la fonction publique du Canada. Je dirais que le gouvernement n'a ni l'intention ni l'habitude de retarder les choses délibérément. Nous avons hâte de négocier et de conclure des ententes avec tous les agents négociateurs, dont l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Les députés comprendront, j'en suis sûr, que le gouvernement, tout comme l'employeur, ne peut accepter tout ce que les unités de négociation demandent. Nous nous réunissons régulièrement et nous continuerons à le faire afin d'aboutir à des accords acceptables pour les deux parties. C'est là le rôle de la négociation collective. En fait, hier encore, on a signé un accord avec le groupe des imprimeurs. Je tiens à le répéter, nous ne mettons pas de bâtons dans les roues mais, au contraire, nous nous efforçons par tous les moyens de parvenir à des accords.

Je devrais peut-être dire à la Chambre que nous rencontrerons encore cet après-midi les représentants de l'Alliance de la fonction